

COMMUNE DE PERS-JUSSY

1825 route de Reignier

74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03.03.2016

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Agnès LAPHIN, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL, Béatrice COLLOUD et Monsieur David DE VITO, excusés.

Madame Isabelle ROGUET a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 28/01/2016.
- Vote à l'unanimité le Compte Administratif 2015 de la commune arrêté comme suit :
Dépenses de fonctionnement : 1 675 616,51 €.
Recettes de fonctionnement : 3 285 359,89 €.
Dépenses d'investissement : 1 218 214,21 € avec unreste à réaliser de 116 736,23 €.
Recettes d'investissement : 792 973,69 € avec un reste à réaliser de 24 200 €.
Excédent à reporter au budget 2016 : 1 091 966,63 €
- Emet un avis favorable quant au devis de Paysage des Bornes d'un montant de 19 713,60 € TTC, suite à une mise en concurrence, pour l'entretien du terrain de foot et de ses massifs d'une durée de trois ans.
- Vote une subvention de 700 € en faveur du groupement anti-grêle de la Communauté de Communes Arve & Salève.
- Ecoute Monsieur Denis DUPANLOUP, adjoint aux bâtiments qui fait un compte-rendu des différentes réunions de travail concernant l'affectation et la mutualisation des bâtiments du centre-bourg, aujourd'hui sous occupés et qui représentent un coût de fonctionnement important pour la commune :
 - Aménagement de l'ancienne salle paroissiale affectée à l'école de musique et comprenant une salle dédiée à l'association culturelle, selon convention.
 - Transformation des anciens terrains de tennis en parc de loisirs paysager.
 - Mise aux normes et réaffectation du Centre Communal d'Animation (CCA1) :
 - Rez-de-chaussée : Locaux à disposition de la commune.
 - A l'étage : Logements aidés.
 - Maintien du Centre Communal d'Animation n° 2 dans sa configuration actuelle.
 - Réhabilitation des locaux situés au-dessous de la micro-crèche pour activités paramédicales.
- Accepte la cession gratuite de la parcelle n° B 1207, d'une surface de 507 m², en régularisation de la voie communale n° 119 (route des Vuardes).
- Procède à l'élection de Messieurs Franck VIGNE et Hervé FAUVAIN à la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté de Communes.
- Est informé de la demande de mise en disponibilité pour une année de la responsable du service urbanisme et décide de procéder à son remplacement.
- Prend connaissance des manifestations à venir organisées par le Centre Communal d'Action Sociale :
 - Journée de la femme, le 8 mars à 19 heures à la salle communale.
 - Repas des aînés, le 3 avril.
 - Journée de l'environnement, le 16 avril.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 7 avril 2016 à 19h30.